RENENS

Violent incendie, explosions, dégâts

Les entrepôts et ateliers de l'entreprise de génie civil Marti SA ont été détruits par un violent incendie malgré l'intervention de huitante pompiers

(ARC). – **Un important incendie a détruit, dans la nuit de jeudi à vendredi, les entrepôts et ateliers de l'entreprise de génie civil Marti SA, situés à la rue du Caudray, à Renens. Ce sinistre, qui a été combattu par plus de huitante pompiers du Poste permanent de Lausanne et Renens, a fait pour plus d'un million de francs de dégâts.**

Lorsque l'alarme a été donnée, peu avant 22 heures, les flammes avaient déjà transpercé la toiture et s'élevaient à plus de 15 m de hauteur. L'incendie était visible loin à la ronde et une soixantaine de personnes ont appelé le 118. Les pompiers du Poste permanent de Lausanne ont mis cinq minutes à peine pour se rendre sur les lieux. Devant l'ampleur de l'incendie, et la menace qu'il représentait pour plusieurs immeubles voisins, le commandant Jean-François Cachin a fait alarmer tout le corps des pompiers de Renens.

Quatre déflagrations

Les sapeurs lausannois ont engagé trois véhicules tonne-pompe, un canon lourd, quatre canons légers et douze lances. Le feu menaçait deux villas voisines, un dépôt de vernis et peintures ainsi que les locaux de la voirie de Renens. Dans le quart d'heure qui a suivi l'arrivée des pompiers, quatre déflagrations se sont produites. Elles étaient dues à l'explosion de bouteilles d'appareils de soudure. La dernière explosion a été entendue à plusieurs kilomètres de distance et elle a fait éclater de nombreuses vitres dans tout le quartier ainsi qu'une paroi des locaux de la voirie voisine.

Voisins évacués

Les occupants de deux villas ont dû quitter leur logement l'espace d'une heure, comme témoigne l'un d'eux, M. Louis Ineichen: «je dormais lorsque ma fille est venue me chercher. Il y avait d'énormes flammes. Lors d'une explosion, les doubles fenêtres du salon ont éclaté. Les pompiers et les policiers nous ont alors demandé de sortir». Il a fallu une heure trente aux pompiers pour se rendre maîtres du sinistre. Peu avant minuit, les sapeurs lausannois ont quitté les lieux et les pompiers locaux ont assuré un service durant la nuit.

Le montant des dégâts n'a pas été chiffré avec précision, mais il dépasse le million de francs, selon les estimations les plus prudentes. Les locaux de l'entreprise Marti sont détruits. Ils abritaient des ateliers, des machines de chantier, des produits et de l'outillage.

Enquête ouverte

L'intervention de nombreux gendarmes et membres de la police municipale a été rendue nécessaire par la présence de badauds tirés de leur sommeil par les explosions. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie et la police de sûreté en vue de déterminer l'origine du sinistre. Le major Rémy Buffe, commandant des pompiers de Renens, le major Bornoz et le lieutenant-colonel Graf, respectivement inspecteur régional et inspecteur cantonal de l'ECA, se sont rendus sur les lieux. Des ambulances ont été dépêchées sur place à titre préventif. Elles n'ont heureusement pas eu à intervenir. Le commandant Cachin l'a pourtant échappé belle. En effet, une bouteille d'alimentation d'un poste de soudure, projetée en l'air par une explosion, est tombée à un mètre du commandant du poste permanent.

L'EXPLOSION des bouteilles de gaz a été entendue jusque sur les hauteurs de Lausanne (photo ARC)

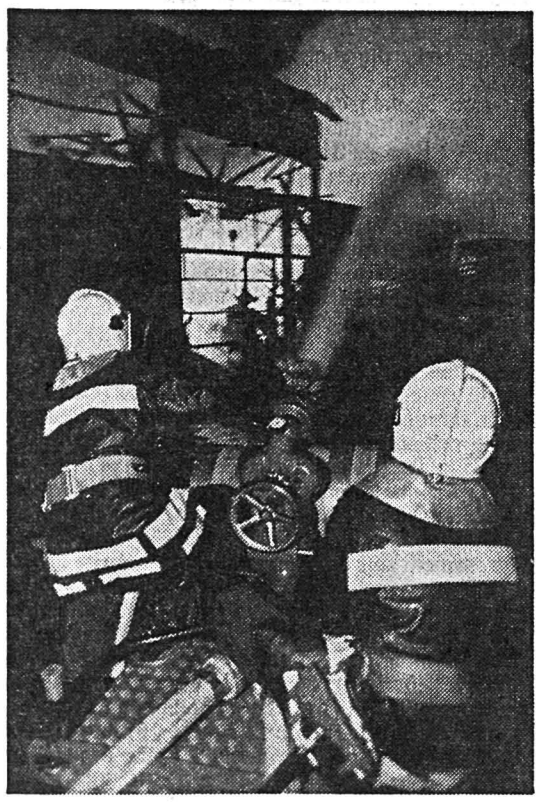

UN ENTREPÔT complètement détruit par le feu (photo ARC)

BASSINS

Un accident spectaculaire

(AIR). – **Vendredi vers 11 h 30, Filipe de Santos, un Espagnol de 22 ans, a été victime d'un spectaculaire accident survenu entre Bassins et Cézille. En effet, son fourgon est allé percuter de plein fouet un ouvrage militaire situé en bordure de route, peu après Bassins. Le véhicule est démoli et M. de Santos s'en tire avec des contusions multiples.**

Au volant d'un fourgon de l'entreprise Stuag, M. de Santos circulait en direction de la Cézille. A la sortie d'un virage en épingle à cheveux, son véhicule a quitté la route à gauche. Il a alors violemment heurté un nid de mitrailleuses en béton, construit au bord de la chaussée. Sous l'effet du choc, le fourgon a été projeté de l'autre côté de la route. Pour l'heure les causes de l'accident sont indéterminées. M. de Santos est parvenu à s'extraire lui-même de l'habitacle écrasé. Il a été conduit en ambulance, à l'hôpital de Nyon.

Danger pour la circulation

Construits en 1940, ces nids de mitrailleuses font partie avec les nombreux toblerones de la région de la ligne de défense de la Promenthouse. Ces constructions ont été réalisées en hâte pour contrer une éventuelle poussée des troupes allemandes, déjà présentes à Crassier et à La Cure. Constitutionnellement, l'armée peut procéder à de telles réalisations sans que les communes puissent s'y opposer. Les nids de mitrailleuses de Bassins sont toujours opérationnels. Et aux dires d'un officier, ces ouvrages présentent encore un intérêt défensif car construits dans l'enfilade de la route, à un petit mètre du bord. Efficace militairement peut-être, mais un danger réel pour la circulation.

YVERDON

Vaines recherches après une noyade dans la Thièle

(ARC). – **Un homme, qui serait tombé accidentellement dans la Thièle jeudi au milieu de l'après-midi, à la hauteur du pont des CFF, n'a pas été retrouvé. Les recherches, qui se sont poursuivies vendredi, sont restées vaines.**

Selon des passants, qui ont immédiatement donné l'alerte, l'homme aurait nagé quelques mètres avant de couler à pic. Alertés, deux plongeurs de la brigade du lac de la gendarmerie ont entrepris les recherches quelques minutes plus tard. Ils ont été aidés par les pompiers, qui ont mis un bateau à disposition, et par les membres de la société de sauvetrage des Iris. Des recherches ont été reprises vendredi, mais elles n'ont pas permis d'aboutir à la découverte du corps du disparu. Des plongeurs des brigades travaillant dans le Léman se sont joints à ceux du Nord vaudois. Des filets ont été tendus à l'embouchure de la Thièle.

La forte crue de la Thièle, due aux pluies et aux chutes de neige de ces derniers jours, ont rendu l'eau très trouble, ce qui n'a pas manqué de compliquer la tâche des plongeurs. La personne disparue est identifiée.

EN BREF

PRIX POPULAIRES. – Pendant une semaine encore, soit jusqu'au 23 avril, le groupe Montreux – Oberland bernois offre des cartes journalières à prix réduits (16 francs). La direction concrétise ainsi ses semaines populaires de printemps. Pour ce prix, chacun peut voyager sur l'axe principal Montreux – Zweisimmen. Mais il paut aussi monter aux Rochers-de-Naye, user des funiculaires Territet – Glion ou les Avants-Sonloup. Le bus Saanen – Gstaad et environs accepte également les porteurs de ces cartes. (AIR)

MUSÉE D'APPAREILS PHOTO À VEVEY. – C'est la dernière. Après celle qui s'y tient jusqu'au 4 mai, il n'y aura plus d'exposition temporaire au Musée suisse d'appareils photographiques de la Grand-Place à Vevey. Mais cette petite mort annonce une grande renaissance. En effet, le musée veveysan fait peau neuve et sera installé, dès la fin mai, dans une demeure réaménagée exprès pour lui, à quelques pas des locaux actuels. Et là aussi il y aura des accrochages temporaires. (AIR)

IDENTIFICATION DES CYCLISTES. – Les nouvelles plaques ne facilitent pas l'identification des propriétaires de bicyclettes: leurs noms ne figurent plus dans aucun fichier. A l'initaitive de leurs maris, agents de police à Morges, Franca Kupferschmid et Marianne Conod établissent un fichier qui sera à disposition des organes de police. (AIR)

CIRCULATION

Accidents sur l'autoroute: importants ralentissements

(ARC). – De nombreux accidents se sont produits vendredi en fin d'après-midi sur les autoroutes de l'arc lémanique. La pluie et la forte intensité du trafic, doublées souvent d'une vitesse inadaptée, ont été à l'origine de ces collisions. Ces dernières n'ont fait que des blessés légers, mais les dégâts matériels sont importants. Le trafic a été très perturbé par ces collisions, en particulier dans le contournement de Lausanne, à la hauteur de la Blécherette.

De son côté, le groupe accidents de la police municipale de Lausanne a effectué quinze constats d'accidents durant la seule journée de vendredi. Ils ne se sont soldés que par des dégâts matériels. Six dépanneuses ont été requises pour évacuer des véhicules fortement endommagés.

ÉCHOS DU COMMERCE

Distinction internationale pour une personnalité vaudoise

(NB). – Le titre international de «Personnalité de l'année 1989 dans le tourisme et l'hôtellerie» a été remis jeudi dernier à M. Carlo de Mercurio.

Bien connu dans les milieux hôteliers, M. de Mercurio, né le 23 juin 1929 est également très actif dans les domaines bancaires, de l'industrie et du commerce, du tourisme et de la diplomatie ainsi qu'en témoignent ses nombreux titres et présidences de conseils et sociétés.

Remise par M. Léo Sennegon, président du Jury, cette haute distinction, décernée chaque année, est considérée comme l'une des toutes premières sur le plan international. Elle a été attribuée à M. Gorbatchev dans le domaine politique, au Prof. Wilson pour la physique et l'astronomie, au ministre grec N. Skoulas en économie nationale et tourisme, à J. Séguéla pour la publicité, etc.

Elle récompense des personnalités dont la vie, le prestige, les efforts et les activités ont été particulièrement marquants dans différents secteurs d'activité que ce soit sur le plan national ou international. Dans son discours s'adressant au nombreux et prestigieux public venu le féliciter, M. de Mercurio, après quelques allusions sardoniques à ceux qui ironisent sur la vanité des distinctions, a tenu à faire part de ses inquiétudes face à la crise que traverse actuellement l'hôtellerie en Suisse. Il a souligné plus particulièrement les problèmes dus au manque de main-d'œuvre, au sens de l'accueil, à la baisse de notre franc, à l'échéance de 1992, etc. Cependant, l'enthousiasme positif de M. de Mercurio l'emportant, il a tenu à assurer que l'hôtellerie et le tourisme suisses sont résolus à surmonter les épreuves et envisagent l'avenir avec confiance.

Entre le cep et le verre

(NB). – Zanchi vins, société créée dans les années 30 par les frères Zanchi vient d'élire domicile au Mont-sur-Lausanne.

Important importateur de vins de France, d'Espagne, d'Italie et du Portugal mais également de nombreux autres points du globe, Zanchi Vins SA s'adresse exclusivement au négoce suisse des vins et à sa distribution. En 1982, les frères Zanchi vendaient leur commerce à la maison Orsat qui conditionnait les vins étrangers en parallèle à leur propre production. En 1987, connaissant les difficultés que nous savons, la maison Orsat cédait Zanchi au groupe Sibra.

Placée sous la houlette efficace et professionnelle de M. Paul Bujard, grand connaisseur s'il est des trésors de Bacchus, la société va continuer son expansion dans le nouveau cadre du chemin du Rionzi.

★ **Zanchi Vins SA, 52 chemin du Rionzi – Le Mont-sur-Lausanne**

PUBLICITÉ

HOTEL CARLTON LAUSANNE
Restaurant Le Richelieu
et sa Table Gourmande
Offrez-vous le plaisir de déjeuner ou de dîner au Richelieu
Menus dès 38.–
Ouvert tous les jours
Dîner jusqu'à 22 h
P 22-006354 - 150413
4, avenue de Cour, 1007 Lausanne (Croix-d'Ouchy), tél. 021/26 32 35
P

FM 92 RADIO FM 92,4
24 heures sur 24, en stéréo.
Téléréseau et Urbatel: FM 88,35
Publicité: Nova Publirad ✆ (021) 49 40 00